

Inondations Rosemont – Compensation financière additionnelle!

Vous désirez verdir votre terrain pour le rendre plus résilient aux inondations et changements climatiques?

Si vous êtes encore propriétaire de la propriété inondée, vous pouvez être éligible à une **compensation allant jusqu'à 2 000 \$** pour des travaux de verdissement faits ou qui seront faits entre le **27 mars 2023 et le 31 août 2024**.

Comme vous le savez, la phase de distribution dans le cadre de l'action collective Inondations Rosemont est terminée et plus d'une centaine de membres ont reçu une indemnisation.

Néanmoins, une somme de près de **40 000\$ est toujours disponible** pour les membres qui souhaitent faire verdir leur terrain. Ne manquez pas votre chance!

Quelle est la différence avec la première distribution?

Bonne nouvelle : il n'y a plus d'obligation de retenir les services d'un entrepreneur. Vous pouvez donc effectuer vous-même les travaux, à moindre coût!

Cette distribution sera sur une base du premier arrivé premier servi :

- Les 17 premières personnes dont la réclamation est acceptée se verront réserver une contribution maximale de 2 000\$.
- Les 18^e à 25^e personnes dont la réclamation est complète seront sur une liste d'attente et toucheront une indemnisation que si des montants restent à distribuer et que leurs travaux de verdissement ont été effectués.

La contribution payable sera cependant évaluée sur la base des pièces justificatives fournies à la suite des travaux. À ce moment, vous recevrez une contribution représentant 50% de vos dépenses, mais ne pouvant dépasser 2 000\$.

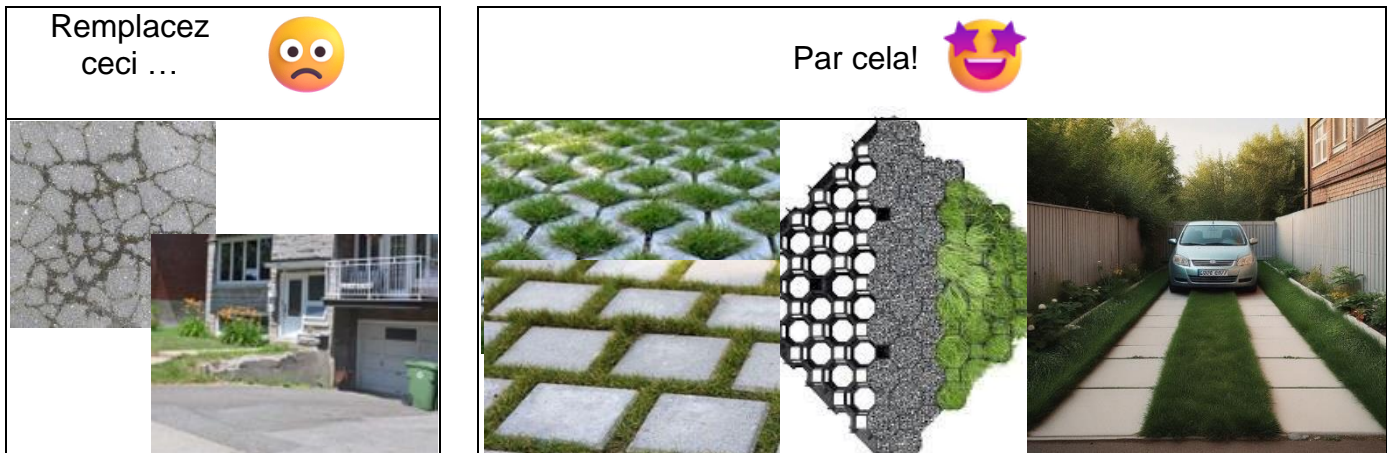
C'est quoi un projet de verdissement (ou de déminéralisation)?

Il s'agit de travaux visant à remplacer du béton, de l'asphalte ou des dalles de votre terrain par :

- 1) un espace végétalisé (gazon, trèfle ou autre couvre-sol)
OU
- 2) des dalles écologiques ou alvéolées, du gravier ou un paysagement qui permet aux eaux de pluie de s'infiltrer dans le sol.

L'installation d'un système de récupération d'eau de pluie sur l'espace déminéralisé est également admissible à une compensation.

Par exemple:



Quels sont les bénéfices du verdissement (de la déminéralisation)?

Des travaux de verdissement permettraient aux eaux de pluie d'être absorbées par le sol plutôt que dirigées vers les égouts, réduisant ainsi les risques d'inondation.

Dans un contexte de changement climatique, le verdissement permet également de réduire les îlots de chaleur, accroître la biodiversité et d'offrir un environnement plus « vert » et donc agréable.

Comment est-ce que je peux réclamer?

Répondez au présent courriel **au plus tard le 15 juin 2024** en :

- Confirmant que vous êtes toujours propriétaire de la même propriété qui a été inondée ;
- Indiquant votre intention de bénéficier d'une contribution financière pour travaux de verdissement (déminéralisation) ;
- Transmettant une description détaillée du projet de verdissement que vous envisagez (ou que vous avez effectués depuis le 27 mars 2023) et;
- Transmettant des photos de l'état actuel des lieux que vous désirez verdir (ou des photos des lieux avant les travaux de verdissement s'ils sont déjà effectués).

Une fois cette information reçue, nous vous transmettrons une décision d'acceptation ou de refus de votre projet et préciserons si un montant de 2 000\$ vous est réservé.

Si votre réclamation est acceptée, vous devrez effectuer les travaux annoncés et nous transmettre vos factures et photos de l'espace verdi par courriel au plus tard **le 31 août 2024**.

Le paiement sera conditionnel à la présentation des pièces justificatives constatant le coût des travaux effectués telles que : la facture d'un entrepreneur, les factures des matériaux achetés ou de l'outillage loué et tout autre document constatant une dépense liée aux travaux.

Il est possible qu'une visite de vérification des lieux soit effectuée à la suite des travaux afin de confirmer la conformité des travaux.


Pour plus de questions, n'hésitez pas à nous écrire.

L'Équipe de Proactio

inondations@proactio.ca

438-858-6341 / 1-844-200-4626

proactio

 Un service de
Raymond Chabot